

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-IRSTEA**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : snrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://snrscgt.vjf.cnrs.fr>

Numéro 358 du 19 septembre 2014

Communiqué de presse du SNTRS-CGT

L'Institut de recherche sur la Renaissance, l'Âge classique et les Lumières (IRCL) de Montpellier peut et doit rester une UMR

Le SNTRS-CGT exprime son soutien aux collègues de l'IRCL (UMR5186) que l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS) a décidé de placer en restructuration (FRE : Formation de Recherche en Evolution) à partir de 2015. Cette décision arbitraire, unilatérale et précipitée fait fi de la grande qualité et de l'originalité des travaux de toutes les équipes de ce laboratoire, reconnue sans ambiguïté par les instances scientifiques du CNRS, ainsi que par l'AERES.

L'INSHS motive sa décision par : l'absence de contrats ANR ou ERC ; le trop petit nombre de personnels CNRS, IT ou chercheurs ; l'absence d'attractivité de l'IRCL pour les néo-recrutés. Ces arguments prouvent que la direction de l'INSHS pratique une évaluation parallèle des laboratoires selon des critères qui lui sont propres. Elle tient un discours contradictoire : tout en déplorant la « concentration » des SHS en région parisienne, elle n'hésite pas à fermer un laboratoire de province dont les résultats scientifiques, le rayonnement national et international sont incontestables. Le placement en FRE de l'IRCL déstabilise les synergies créées avec l'Université Montpellier 3. De plus, en période d'austérité et de pénurie de postes, il est extrêmement malvenu de pénaliser un laboratoire dont les demandes en personnel n'étaient pas prises en compte, mettant ainsi en danger des instruments d'information scientifique uniques en leur genre, qui ont fait leurs preuves dans la communauté.

La qualité scientifique reconnue d'un laboratoire ne suffit plus pour assurer sa pérennité. Le CNRS procède à des réductions drastiques de ses budgets et n'est plus en mesure de financer l'ensemble de ses laboratoires et champs de recherche. C'est pourquoi il concentre les moyens sur quelques sites, en abandonnant de nombreux autres. Pour plusieurs domaines des SHS, il s'agit de favoriser leur concentration en Île-de-France, et de les réduire à quelques « niches » considérées comme porteuses suivant des critères « d'excellence » ou de compétitivité.

Le SNTRS-CGT demande à l'INSHS d'annuler sa décision et d'entamer un véritable dialogue avec les collègues de l'IRCL.

Villejuif, le 19 septembre 2014